

## **Protocole d'accueil des élèves – 1<sup>er</sup> septembre 2020**

Ce protocole est défini conformément au protocole sanitaire diffusé par le Ministère de l'Éducation nationale mis à jour le 26 août 2020. Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Grandes lignes du protocole et respect des gestes barrière :

- Port du masque obligatoire en espace clos et dehors pour les élèves et les adultes.
- Lavage des mains régulier.
- Respect des sens de circulation dans l'établissement et déjeuner au self par classe pour éviter le brassage des élèves.
- Pas d'accès possible au collège pour les élèves présentant des symptômes du Covid19 ou de la fièvre (38°C ou plus).



### **Entrée et sortie du collège**

- ✓ Ouverture des portes à 7h40, entrée des élèves au fur et à mesure de leur arrivée pour éviter les regroupements.
- ✓ Les élèves doivent arriver au collège masqués. Ils doivent avoir un 2<sup>e</sup> masque dans leur cartable avec 2 sachets en plastique pour les masques en tissu et un sachet pour les masques jetables.
- ✓ Tous les élèves se lavent les mains ou utilisent du gel hydro-alcoolique sous la surveillance d'un adulte à l'arrivée au collège.
- ✓ A la sortie du collège, il est important que les élèves soient pris en charge rapidement pour éviter les regroupements aux abords du collège.

### **Pendant la journée**

- ✓ Les élèves sont en classe entière et suivent les changements de salle prévus dans leur emploi du temps.
- ✓ Ils empruntent les sens de circulation indiqués (les escaliers centraux permettent de monter, ceux en bord de bâtiment permettent de descendre) pour rejoindre leurs salles ou aller en récréation.
- ✓ La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.
- ✓ A l'extérieur :
  - Le masque est obligatoire pour tous.
  - L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs est autorisé.
  - La distanciation physique ne s'applique pas.
- ✓ Au self :
  - La montée et la descente au self se font par des escaliers différents, les élèves doivent suivre les consignes et sens de circulation.
  - Les élèves entrent par classe et se lavent les mains avant de monter au restaurant scolaire, ils sont rassemblés par classe afin d'éviter le brassage.
  - Le passage à la chaîne se fait de manière traditionnelle.
  - Ils enlèvent leur masque une fois assis et le rangent dans le sachet plastique s'il est lavable ou le jettent en repartant si c'est un masque à usage unique.

- Ils remettent le masque pour l'après-midi avant de ressortir du self, tous les élèves de la classe sortent en même temps.
- ✓ En EPS :
  - Les cours d'EPS sont assurés. Lorsque le port du masque est incompatible avec la pratique physique proposée, les élèves seront amenés à le retirer, sur demande de leur professeur. Les vestiaires n'étant actuellement pas accessibles, les élèves qui ont EPS dans la journée doivent venir en tenue de sport.

#### **Formation, information et communication :**

- ✓ Les élèves sont informés de l'organisation des journées et du nouveau protocole à respecter par leurs professeurs principaux et l'infirmière lors de l'accueil. Tous les adultes de l'établissement sont chargés de rappeler régulièrement aux élèves les bonnes pratiques.

#### **Entretien de l'établissement :**

- ✓ Les salles de classe et les espaces communs sont aérés chaque demi-journée, une désinfection est réalisée chaque jour.

#### **Rôle des parents :**

- ✓ Les parents peuvent entrer dans l'établissement après avoir pris rendez-vous ou y avoir été invités par un personnel du collège. Ils respecteront dans ce cas le même protocole : lavage des mains à l'entrée ou utilisation de gel hydro-alcoolique, port du masque et distanciation physique d'au moins un mètre.
- ✓ Ils sont chargés de surveiller les éventuels symptômes de leur enfant avant qu'il ne parte au collège.
- ✓ **Ils doivent signaler la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné ou un autre membre de la famille.**
- ✓ Ils fournissent 2 masques par jour et 2 sachets plastiques pour les masques lavables (1 seul sachet pour les masques jetables) afin de conserver le masque propre et non contaminé et d'isoler les masques déjà portés. **Le Conseil Départemental de la Dordogne fournit 2 masques lavables à chaque collégien, ces masques seront distribués le jour de la rentrée.**
- ✓ Ils fournissent une gourde afin que les élèves puissent la remplir pour boire dans la journée (sans échanges entre élèves).
- ✓ Protocole en cas de survenue de symptômes au collège :
  - Isolement sous surveillance d'un adulte.
  - Prise en charge par l'infirmière du collège.
  - Appel des responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève et information sur la procédure à suivre (éviter les contacts, consulter un médecin qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage). Un appui du médecin ou de l'infirmière de l'Éducation nationale pourra être sollicité si les responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
  - Les responsables légaux doivent informer le collège de la confirmation ou non de l'atteinte par la Covid-19). A défaut d'information, l'élève ne peut revenir dans l'établissement qu'au terme d'un délai de 14 jours.
- ✓ Protocole en cas de cas confirmés parmi les élèves ou le personnel :
  - Les responsables légaux et les personnels sont informés des « cas confirmés » au sein du collège avec deux situations possibles :
    - soit l'élève ou le personnel est susceptible d'être personne contact à risque et par mesure de précaution il ne doit pas venir dans l'établissement jusqu'à la décision de l'ARS,
    - soit l'élève ou le personnel n'est pas identifié comme contact à risque à ce stade.
Après avis de l'ARS, la principale indique aux personnels et responsables légaux s'ils sont ou non contacts à risque. Si le personnel ou l'élève n'est pas contact à risque, il revient au collège.

*Ce protocole est diffusé à tous les parents d'élèves du Collège Jacques Prévert par l'intermédiaire du site de l'établissement, par mail et via Pronote, il est par ailleurs présenté aux élèves en classe.*

*Il est susceptible d'évolutions à tout moment en fonction des conditions sanitaires et consignes ministérielles.*